

Service des travaux (ST)

PREAMBULE

Le Service des travaux (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics et la promotion économique.
2. Les réaménagements routiers, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV) et la gestion des déchets.
4. Les ouvrages d'arts, l'utilisation du domaine public (DP).
5. L'environnement, incluant les cours d'eau et les forêts, ainsi que la gestion du label « VilleVerte ».
6. Les installations sportives et de loisirs et l'entretien des routes.
7. La coordination et la gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du Service était composé, au 31 décembre 2019, de 27 collaborateurs, 4 apprentis et 3 auxiliaires, soit un total de 34 personnes, divisé comme suit :

Personnel du bureau technique :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 Adjointes à 100 %.
- 1 technicien à 100 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 2 secrétaires (à 100 % et 50 %).
- 1 apprenti(e) assistant(e) de bureau (AFP).

Personnel de la section voirie et espaces verts :

- 1 contremaître à 100 %.
- 2 chefs d'équipe à 100 %.
- 16 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt, pour un total de 19.6 EPT.
- 3 apprentis.
- 3 auxiliaires.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Gestion administrative du Service : secrétariat et finances.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives et de loisirs.
- Etudes et réalisation des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages d'arts et cheminements piétons du domaine public.
- Etudes et réalisation des travaux sur les cours d'eau.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Gestion de l'éclairage public. Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion de l'arborisation sur la commune et des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des forêts, des cours d'eau, des vignes, du cimetière et des jardins familiaux.
- Gestion et direction de la promotion économique.
- Coordination des chantiers communaux, en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Gestion du label « VilleVerte ».

BUREAU TECHNIQUE

I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 64 rapports à la Municipalité, a géré 179 adjudications ou commandes, ainsi que 1'100 factures.

Etudes, projets

Le Service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Direction générale des travaux de la RC82 – Tir-Fédéral/Pont-Bleu, phase réalisation.
- Etude du projet de réaménagement de la place du Motty, phase projet.
- Etude de l'agrandissement du parking de la Coquerellaz, phase projet.
- Participation à la direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri) : phase appels d'offres et réalisation.
- Analyse et étude du projet d'enquête de l'OFROU : goulet d'étranglement de Crissier et des jonctions d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Malley.
- Etude des carrefours Bois/Crochy – Bois/Croset, en relation avec les plans de quartier en cours de planification et les bus TL de la ligne 33.
- Etude préalable du réaménagement de la route En Reculan.
- Direction et pilotage de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voûtages de la Sorge.
- Participation à la direction de projet de l'étude, de l'élargissement et de la réparation des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC82) et du passage inférieur d'Epenex, en collaboration avec l'Etat de Vaud, phase réalisation.
- Direction générale des travaux de la réparation des murs de l'enceinte de l'église du Motty.
- Direction et pilotage du projet de la passerelle sur la route de la Pierre, phase projet.

- Suite de l'étude de l'assainissement de la décharge des Fontanettes, phase appels d'offres.
- Etude et direction des travaux du réaménagement de l'Allée du Croset.

Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, le SIE et la section épuration.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (section épuration), Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, Police de l'Ouest lausannois.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation et présidence du groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets.

II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2019, l'éclairage public a fonctionné durant 4'166 heures.

Le parc d'éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'241 luminaires. 476 de ces luminaires, soit 38 %, sont installés avec un compteur, dont 28 luminaires led dynamiques. La puissance installée en décembre 2019 est de 115.5 kW, soit une diminution de 0.54 % de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2019, pour une augmentation de 0.49 % du nombre de luminaires.

Les tournées de nuit ont provoqué 62 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 155 interventions de dépannage et a procédé à :

- 107 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires.
- 8 réparations d'appareillages et câblage.

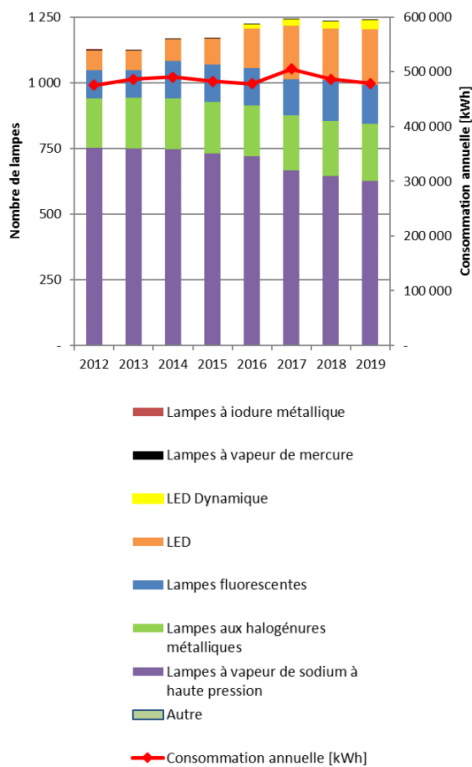
Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 96 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 3.15 jours ouvrables.

47 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 134 remplacements de lampes.
- 200 contrôles électriques qui ont permis de détecter 6 départs présentant des défauts (soit 3 % de défauts sur les contrôles réalisés).
- 196 contrôles mécaniques de mâts, dont 16 mâts avec des défauts minimes à surveiller (8.2 % des mâts contrôlés).

Evolution de la consommation et des technologies :



REFECTION DES ROUTES

Réaménagement RC 82 Tir-Fédéral

Les travaux de ce projet important se sont poursuivis en 2019. Il s'agit de l'un des plus grands chantiers dans la région, qui a nécessité une gestion fine des phases de travaux en lien avec le trafic, afin de minimiser les perturbations pour les usagers.

En 2019, les travaux de réaménagement des tronçons entre le chemin de la Raye et la RC1 ont été réalisés, avec la création des giratoires de la Dent d'Oche et de la Sorge au sud du tronçon. Les aménagements paysagers ont débuté en automne par la plantation des arbres d'avenues et les aménagements paysagers des giratoires. Le solde des travaux sera terminé en 2020, soit le remplacement de l'éclairage public.



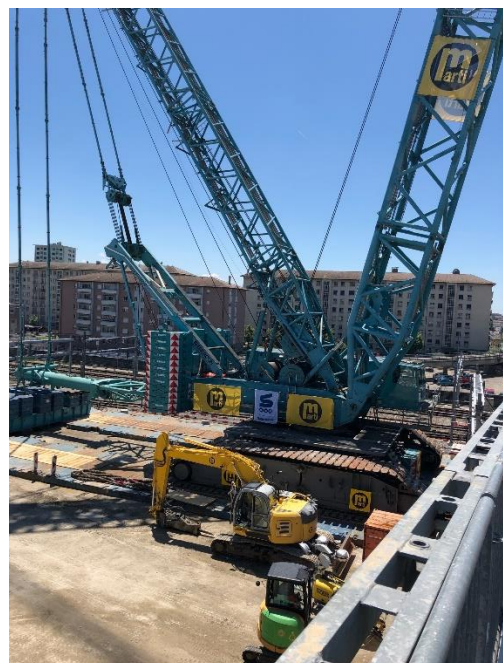
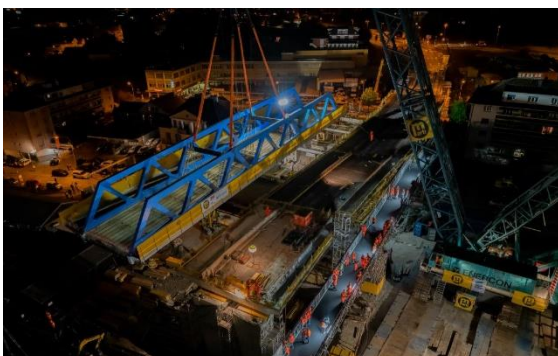


Une inauguration de cet important axe routier a eu lieu en octobre 2019, en présence de la Présidente du Conseil d'Etat, Mme Nuria Gorrite, de la Direction de l'EPFL, des Syndics et Municipaux des communes partenaires, ainsi que de l'ensemble des mandataires et entreprises ayant participé à ce projet.



Réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC 82)

Un autre chantier de grande envergure s'est poursuivi en 2019 : la réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu sur la RC 82. Durant l'année 2019, de très importants travaux ont été réalisés et le nouveau pont a été posé comme prévu et dans les délais. Il restera, pour 2020, les travaux de revêtement et de finition des aménagements.



PROJETS PARTICULIERS

Système d'information du territoire (SIT)

En novembre 2019, le SIT public a été mis en ligne. Cela est le fruit d'un grand travail du groupe de projet qui a œuvré à définir la structure du SIT public. Il a également œuvré à maintenir à jour les données existantes des 53 projets géoréférencés.

Projet autoroutier de l'Office fédéral des routes (OFROU) – RC82/RC1 – Suppression du goulet d'étranglement de Crissier et nouvelle jonction d'Ecublens

Afin de défendre les intérêts de notre Commune, un travail conséquent a été réalisé pour l'analyse détaillée du projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et de création des jonctions d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de Malley.

Label « Ville verte »

Ecublens, première ville romande et troisième de Suisse à obtenir la certification « VilleVerte Suisse », a poursuivi les optimisations des processus du Service et des autres services communaux.

Réfection du mur du Temple

Les travaux de réfection du mur du Temple ont été réalisés au printemps 2019.



Une remise en état du revêtement de surface a été réalisée sur tout le mur. Le bord de la route a dû être intégralement réfectionné.

Réaménagement de l'Allée du Croset

D'importants travaux ont été réalisés pour réaménager ce cheminement reliant la plaine du Croset au nouveau collège Croset-Parc. Les travaux ont été terminés en automne.



TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 27 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du Service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

Entretien des infrastructures

- Prise en charge du nettoyage et de l'entretien du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations de Noël.
- Entretien des installations sportives et de loisirs, des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien des véhicules du Service.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Transports et appuis divers lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative et entretien, y compris les contrats de fleurissement.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement

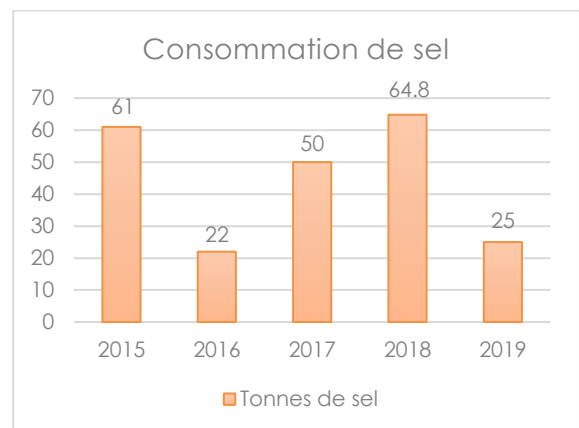
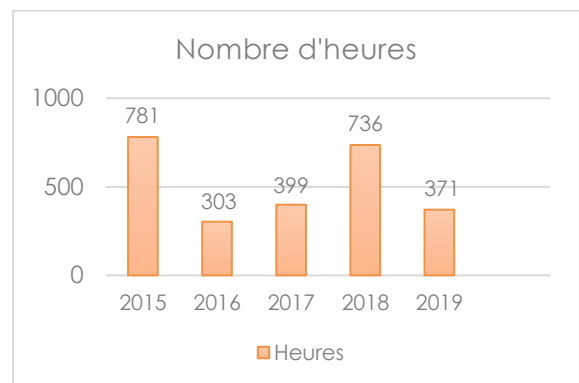
- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale et des écopoints.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.

- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.
- Entretien des arbres des avenues, créations et plantations.
- La section VEV, en plus du travail d'entretien et de nettoyage, a réalisé 46 chantiers durant l'année 2019.

Service hivernal

L'hiver 2018/2019 a été marqué par des conditions hivernales peu fréquentes avec un total de 9 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 371 heures de service hivernal et l'utilisation de 25.0 tonnes de sel. La consommation moyenne de sel pour ces 12 derniers hivers est de 51.4 tonnes.

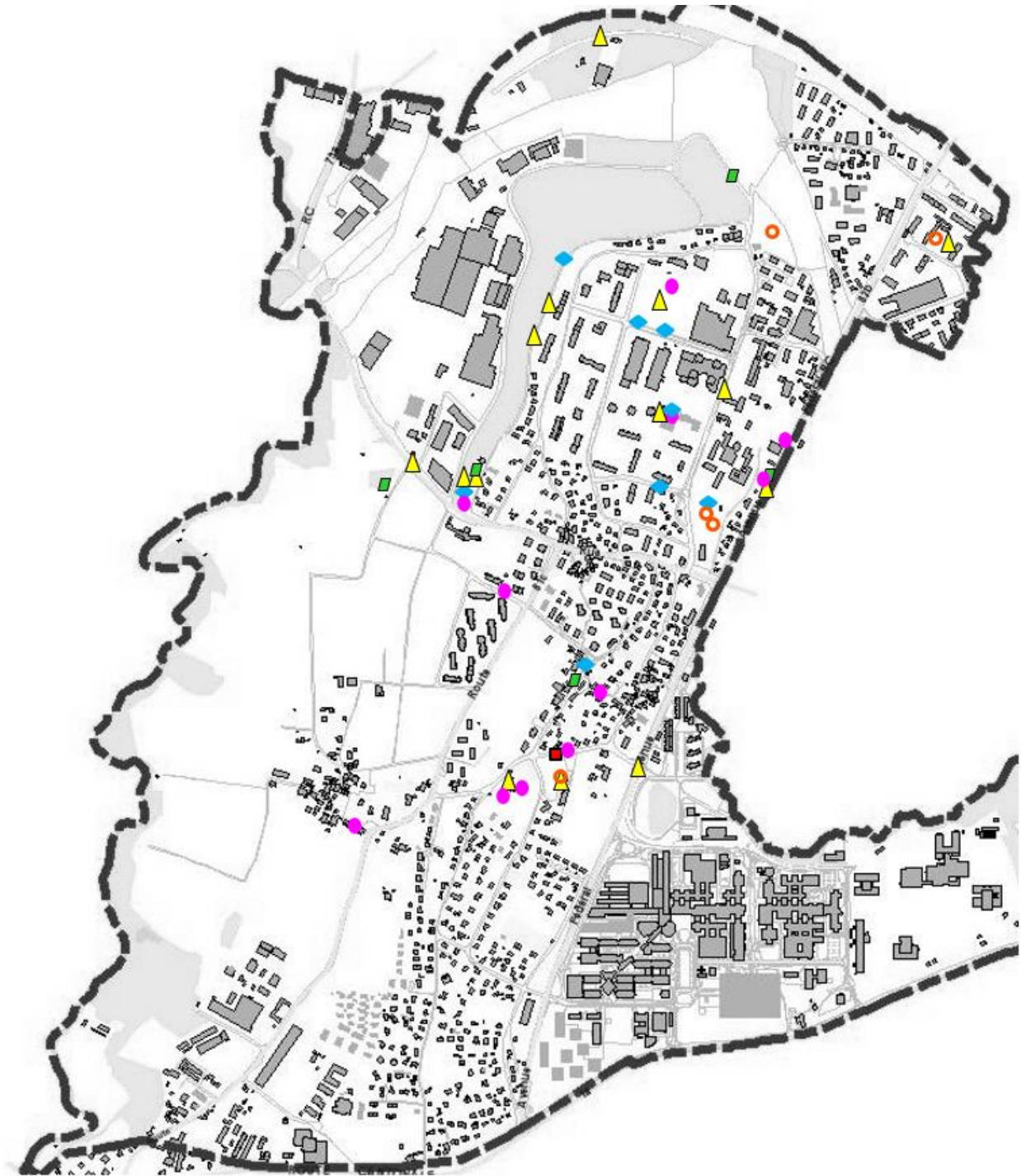
Années	2015	2016	2017	2018	2019
Heures	781	303	399	736	371
Tonnes de sel	61.0	22.0	50.0	64.8	25.0



Divers travaux

- Eglise : suppression du lierre dans le mur afin de pouvoir le remettre en état.
- Renges : pose d'un banc, d'une poubelle et des enrochements.
- Mon Repos : modification des socles de la barrière de l'entrée.
- Mont Souplia : pose d'un nouveau jeu pour les enfants.
- Terrain en dur du Pontet : pose des tuyaux PVC en attente pour des mâts.
- Cimetière : creuse de fouille pour l'arrosage automatique, réparation de bordures en granit et pose de dalles.
- Garderie Les Petits Loups : création d'une place de jeux.
- Chemin de la Chiésaz : remplacement des bancs.
- Serre : remplacement d'une partie du tout-venant par du béton et réfection de la peinture du cabanon.
- Tir-Fédéral : création d'une surface en pavés pour les vélos.
- Dans la Commune : création de cinq socles pour les boîtes à livres.
- Place de jeux d'Epenex : création d'une terrasse en dalle, pose d'une table et de deux bancs, ainsi que d'une fontaine.
- Terrain en dur : élargissement des accès pour l'entrée des camions.
- Terrain de foot du Croset, place de jeux de la Coquerellaz, place de jeux d'Epenex, route des Trois-Ponts et serre : réparation des clôtures.
- Diverses réparations : enclos à containers, barrières et mains-courantes, regards, redressage des poteaux de signalisation et changement des poubelles.

Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2019



Type de travaux :

- = 12 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes, éclairage public.
 - = 1 chantier : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
 - ▲ = 14 chantiers : clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
 - ◆ = 8 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
 - ▭ = 5 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
 - = 5 chantiers : places de jeux, loisirs, skate-park, installations sportives.
- 45 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2019.**

Environnement – Déchets

L'année 2019 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de ces derniers par notre population.

Levée des déchets

En 2019, l'augmentation de la population a été relativement forte (+ 755 personnes).

Pour information, voici les tonnages totaux des ordures ménagères de ces trois dernières années :

- **2019 → 1'261 tonnes.**
- 2018 → 1'220 tonnes.
- 2017 → 1'187 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a très peu augmenté par rapport à 2018, malgré l'augmentation de la population. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **835 tonnes** (688 tonnes en 2018).
- Papier/carton : **653 tonnes** (648 tonnes en 2018).
- Verre : **377 tonnes** (372 tonnes en 2018).

Prévention et sensibilisation

Coup de balai 2019



Une cinquantaine de citoyens d'Ecublens ont répondu présents lors de notre « Coup de balai 2019 », qui s'est déroulé le samedi 23 mars. Cette action contre le *littering*, organisée par le Service des travaux, en collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, a permis de collecter quelque 810 kilos de déchets dans la forêt d'Ecublens.

Nous remercions tous les participants pour leur contribution active à la réussite de cette journée de nettoyage.

Autres actions

L'année 2019 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation sur une consommation responsable pour moins de déchets et le tri des compostables. Cette information a été transmise aux habitants par le biais du calendrier « RECYCLO info-tri

2019 », ainsi que sur le site internet de la Commune.

Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'informations abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « RECYCLO ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint au Chef de service, a vu son mandat de Président du groupe de travail renouvelé.

Déchetterie communale

Notre déchetterie a encore été très sollicitée cette année.

Les entrées de véhicules enregistrées en 2019 ont augmenté d'environ 5% et se montent à 28'319 (26'966 en 2018 et 24'926 en 2017).

Le tonnage traité à la déchetterie a quelque peu augmenté cette année, passant de 1'219 tonnes en 2018 à 1'395 tonnes en 2019.

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.

- Bois : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ⇒ Retripa SA.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation par le ST au sein de Valorsa SA.
- Représentation par M. Christian Maeder, Syndic, en qualité de membre de l'Organe de contrôle de la taxe au sac, au sein du périmètre de Valorsa.

♦ ♦ ♦ ♦

Forêts



©Bernard Wenker

ORGANISATION DU SERVICE FORESTIER COMMUNAL

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier,

M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Christian Maeder, Syndic, et M. Marcos Morano, Chef du Service des travaux. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au Plan de gestion forestier. Les travaux d'entretien ont été exécutés par le Service des travaux, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

Le rapport d'activités du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est disponible en format numérique parmi les rapports intercommunaux du présent rapport de gestion.

♦ ♦ ♦ ♦

Promotion économique



Diverses activités ont été réalisées pour mettre en évidence l'attrait de notre Ville pour les entreprises. Une rencontre des entreprises a été organisée chez Lemo SA en octobre 2019. Cette entreprise est le leader reconnu dans la conception et la fabrication sur mesure de connecteurs de précision et de solutions de câblage, depuis plus de 60 ans. Cette rencontre a rencontré un vif succès, avec plus de 140 participants.

Un dépliant économique de notre Ville a été édité.

Des réflexions ont eu lieu sur l'organisation de la promotion économique afin de renforcer notre action pour faire venir les entreprises et également apporter tout le soutien nécessaire aux entreprises présentes sur notre Commune.

M. Jean Cavalli, Conseiller municipal, est membre du Conseil de Fondation du Parc scientifique de l'EPFL (Fondation EPFL Innovation Park).

Marcos Morano
Chef du Service des travaux

**Bilan déchets – levée porte-à-porte, déchetterie communale,
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2019**

		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population		12'353	12'400	12'430	12'560	12'577	13'089
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	1'139 t	1'162 t	1'226 t	1'187 t	1'220 t	1'261 t
	Déchets communaux	38 t	37 t	39 t	41 t	41 t	56 t
	Papier / Carton	730 t	706 t	694 t	677 t	648 t	653 t
	Verre	367 t	381 t	368 t	367 t	372 t	378 t
	Compost / Végétaux	784 t	756 t	837 t	785 t	688 t	835 t
	Total levée porte-à-porte	3'058 t	3'042 t	3'159 t	3'057 t	2'970 t	3'183 t

Déchetterie	Encombrants	124 t	111 t	80 t	124 t	108 t	164 t
	Papier / Carton (déchetterie)	100 t	103 t	275 t	280 t	285 t	95 t
	Verre (déchetterie)	39 t	35 t	62 t	32 t	48 t	32 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	763 t	531 t	588 t	585 t	311 t	584 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	100 t	80 t	73 t	91 t	92 t	94 t
	Bois	259 t	210 t	246 t	233 t	213 t	253 t
	Huiles (litres)	4 t	3 t	4 t	4 t	2 t	6 t
	Inertes	200 t	138 t	175 t	239 t	115 t	91 t
	Plastiques	51 t	30 t	26 t	32 t	29 t	54 t
	Autres	11 t	92 t	64 t	34 t	16 t	22 t
	Total déchetterie	1'651 t	1'333 t	1'594 t	1'653 t	1'219 t	1'395 t
	Total bilan	4'709 t	4'375 t	4'753 t	4'710 t	4'189 t	4'578 t

Kg/habitant/an		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	92 kg	94 kg	99 kg	94 kg	97 kg	95 kg
	Déchets communaux	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Papier / Carton	59 kg	57 kg	56 kg	54 kg	52 kg	49 kg
	Verre	30 kg	31 kg	30 kg	29 kg	30 kg	28 kg
	Compost / Végétaux	63 kg	61 kg	67 kg	62 kg	55 kg	63 kg
	Total levée porte-à-porte	248 kg	245 kg	254 kg	243 kg	236 kg	237 kg

Déchetterie	Encombrants	10 kg	9 kg	6 kg	10 kg	9 kg	12 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	8 kg	8 kg	22 kg	22 kg	23 kg	7 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	3 kg	5 kg	3 kg	4 kg	2 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	62 kg	43 kg	47 kg	46 kg	25 kg	44 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	8 kg	6 kg	6 kg	7 kg	7 kg	7 kg
	Bois	21 kg	17 kg	20 kg	19 kg	17 kg	17 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	16 kg	11 kg	14 kg	19 kg	9 kg	7 kg
	Plastiques	2 kg	2 kg	2 kg	3 kg	2 kg	4 kg
	Autres	1 kg	7 kg	5 kg	3 kg	1 kg	2 kg
	Total déchetterie	134 kg	107 kg	128 kg	131 kg	97 kg	102 kg

Taux de recyclage	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux	72 %	70 %	72 %	70 %	68 %	69 %
Incinérables (kg/hab)	105 kg	106 kg	108 kg	108 kg	109 kg	110 kg ¹
Recyclables (kg/hab)	276 kg	247 kg	274 kg	267 kg	224 kg	230 kg
TOTAL (kg/hab)	381 kg	353 kg	382 kg	375 kg	333 kg	339 kg

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

¹ Pour rappel, les incinérables comprennent les ordures ménagères, les déchets communaux et les encombrants.